

Prix de l'Abonnement - Edition Quotidienne  
 1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois  
 POUR LES ETATS-UNIS... \$ 9.00 \$ 4.50 \$ 2.25 \$ 1.125  
 POUR L'ETRANGER... 12.15 6.10 3.05 1.05  
 Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMERO



UNO SOUS

Prix de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire  
 1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois  
 POUR LES ETATS-UNIS... \$ 3.00 \$ 1.50 \$ 0.75 \$ 0.375  
 POUR L'ETRANGER... 4.00 2.05 1.35 1.05  
 Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 MAI 1914

87ème Année

## The Publication of Judicial Advertisements in English and in French.

In this essentially positive age, questions of tradition and of sentiment, however worthy of respect, are ruthlessly ignored for the practical side of things. The demands of modern civilization, in all countries, are so imperative, the struggle for existence is so keen, and so strenuous, that men often are deaf to the appeals of sentimentalism, and follow only the promptings of self-interest.

But, if nations, jealous of keeping the rank they have attained through a glorious past, inexorably hold to all measures necessary for their security, we should acknowledge that the great, the highly civilized nations, are ever anxious to protect the interests of each of the different groups which, collectively, form the population of each country.

Some of the administrations of the most powerful nations are at present studying and preparing laws giving to the minorities the right of representation in legislative bodies. Underlying a sentiment of profound justice we here find the frustration of a noble purpose that splendidly illumines the modern civilization. Such facts prove that the most practical, the most positive nations, hold it a sacred duty to respect the rights of groups that have sprung from events beyond human control. The United States, ever in the vanguard of progress, and often leading, will observe that evolution with the deepest interest.

For many years, and up to a period not long past, French was the official, the familiar language in Louisiana. It was taught in all the schools, and spoken by the whole population. In other words, it was the mother tongue of that vast region.

In New Orleans and in every southern parish of the state, there is a very large number of men and women, born in Louisiana, whose parents are also native-born, that speak and know only the French language.

Successive Legislatures in Louisiana, mindful of such a situation, have decided, in all justice and fairness, that the proper administration of justice made it necessary that judicial advertisements should be published in English and in French. Every attempt to amend that equitable measure has, thus far, been judiciously defeated.

Discussing the facts militating in favor of maintaining that state of affairs, we will not bring forward, in our arguments, the very grave hearing of that question upon the French colony, which, nevertheless, holds a deservedly high rank in Louisiana by virtue of the numbers and respectability of its members. We must consider that serious subject with concern only in the interest of the actual native-born population of Louisiana.

Identical conditions are found in Canada. The English and the Canadians, guided by the liberal and equitable spirit for which they are noted, and of which they have furnished abundant proofs, have, themselves, adopted the only course to meet the circumstances. Judicial advertisements are published in both languages. Pleadings before the courts are conducted, at the option of parties litigant, either in French or in English.

We do not doubt that the men of recognized ability and intelligence who compose the Legislature at present sitting at Baton Rouge, mindful of the sentiments of justice that animated their predecessors, will maintain the publication of judicial advertisements in French and English, and thereby prove faithful to a tradition based on a principle of equity.

## La Législature de la Louisiane

Séance de mardi, 19 mai. — La question des courses sera référée au plébiscite.

Baton-Rouge, 19 mai. — Le projet de loi de M. Reinhardt rétablissant les courses de chevaux à la Nouvelle-Orléans, a été amendé par l'adoption d'une clause soumettant la question au plébiscite.

M. McLaughlin, de Caldwell, propose une loi prohibant aux gardes-malades blancs de soigner des hommes de race noire.

M. Maurin présente une loi limitant le montant des prêts de banques d'état; et une loi pour ajuster la question du Canal Caberdet.

Un projet de loi par M. Gendry défend de retirer d'une banque des effets déposés contre prêts, et de s'en servir pour effectuer de nouveaux emprunts d'une autre banque.

M. Gendry propose une loi créant une police spéciale pour la commission du port; et une loi autorisant la commission des levées de la paroisse d'Orléans à mettre des certificats portant intérêts, en paiement de propriétés expropriées.

Le sénateur Bankston offre une loi fixant à un an de prison, la punition pour voies de fait sur les tramways électriques.

Le Sénat.

Le Sénat s'est réuni à midi. Une requête des Chevaliers de Colomb, demandant que le 12 octobre, anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb soit déclaré jour férié.

Plusieurs projets de lois sont présentés, entre autres: Par le sénateur Len R. Smith, règlements au sujet des compagnies d'assurances en Louisiane.

Quinze projets de loi, trois amendements à la Constitution de l'état et deux résolutions ont été proposés et référés à des comités.

Sur motion du sénateur Monk, le secrétaire d'état est requis de publier en un volume les actes adoptés par la Législature en session extraordinaire en 1913, les minutes de l'assemblée constitutionnelle de 1913, et la constitution de 1913.

La Chambre.

La Chambre a été convoquée à 1 heure p. m. Plus de quatre-vingt projets de lois ont été présentés, parmi lesquels:

Par M. Jones, déclarant le port d'armes cachées, être une félonie.

Par M. Manion, prohibant la publication dans les journaux de toute annonce qui pourrait tromper le public sur n'importe quel sujet de réclame commerciale ou professionnelle.

Par M. Fleury, établissant une administration de commission pour la ville de Gretna.

## Nouvelles Tendancieuses

Le public sérieux des Etats-Unis déplore la tendance qu'ont certains journaux américains, non seulement d'exagérer les nouvelles pessimistes qui nous parviennent du Mexique, mais encore d'en inventer de toutes pièces, ne se faisant aucun scrupule d'imprimer des articles absolument mensongers représentant le peuple mexicain sous un jour radicalement faux. Dans le seul but d'augmenter leur vente.

Cette façon peu consciencieuse de comprendre la haute mission de la presse a pour conséquence de donner au public américain une idée tout-à-fait fautive de la véritable situation qui existe actuellement chez notre voisin du Sud.

Le lecteur habitué de ces articles à sensation, en arrive naturellement à se convaincre que la guerre est, pour ainsi dire, inévitable et, afin de produire cette impression sur le public, les correspondants peu scrupuleux de ces journaux, inventent purement et simplement des histoires lamentables d'insultes et de massacres, avec l'espoir de surexciter à un tel point l'opinion publique aux Etats-Unis, que la guerre en devienne la conséquence fatale.

Depuis trois à quatre semaines, les journaux sensationnels imprimant, sous d'énormes manchets, des articles virulents relatant les massacres de citoyens américains par douzaines, annonçant que dans les villes de Mexico, San Luis de Potosi, Saltillo, Tampico etc., quantités d'américains ont été insultés et massacrés.

Toutefois, petit à petit, la vérité se fait jour au sujet de tous ces prétendus massacres; néanmoins les journaux en question se gardent bien de démentir leurs précédentes assertions; c'est tout au plus si, par un reste de pudeur, ils se décident à annoncer que ces histoires de massacres sont de pures inventions et ils le font d'une façon si modeste, par un simple petit entrefilet en troisième ou quatrième page qu'il échappe à l'œil de la plupart de leurs lecteurs.

Maintenant que nous sommes renseignés d'une façon plus complète et que les faits véritables arrivent à notre connaissance, il est de plus en plus évident que les autorités mexicaines ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, pour protéger les vies des citoyens américains et pour les aider à quitter le pays en toute sécurité.

Nous apprenons d'autre part, par des américains restés au Mexique, que les dangers qu'ils courraient ont été grandement exagérés; c'est surtout le cas pour nos concitoyens habitant depuis de nombreuses années ce pays qui ont le bon sens d'éviter toute provocation aux tribuns par des remarques déplacées et des critiques inutiles, mais malheureusement ce bon sens des convenances manque souvent à nos citoyens nouvellement arrivés et il en résulte des froissements qui, avec un peu de tact, pourraient être entièrement évités.

La grande majorité du peuple mexicain est paisible et affable, mais il est évident qu'au Mexique, comme du reste partout ailleurs, il y a une classe turbulente qui a considérablement augmenté depuis la chute du président Porfirio Diaz. Il est toutefois souverainement injuste d'en conclure que le peuple mexicain dans son ensemble est traître et sanguinaire; c'est une monstruosité qui ne tient pas debout et une vulgaire entorse à la vérité et quiconque est au courant de la vie dans ce pays doit sincèrement reconnaître que sa population a été grossièrement calomniée par une partie de la presse américaine.

Les étrangers qui ont vécu quelques années au Mexique s'accordent tous à reconnaître que la grande majorité des indiens naïfs et des métis, qui forment les 2/3 de la population, est

composée de gens polis et doux; tandis que les classes élevées, de civilisation latine, ont une éducation tout à fait supérieure, une politesse exquise et des manières si distinguées qu'après deux, trois ou quatre années d'éducation moyenne, semblent de véritables rustres. L'affabilité et les sentiments humains des hautes classes sont loin d'être inférieurs aux nôtres.

Il est grandement à désirer que les articles à sensation destinés à induire le public américain en erreur au sujet du caractère de nos voisins, cessent sans retard et nous exprimons le vœu que notre Administration ne se laisse pas influencer par ces nouvelles tendancieuses et mensongères.

H. E. B.

## Interview-Express

La Situation Dans Les Balkans

Notre correspondant de Constantinople a eu l'occasion de prendre une interview à M. Milan Georgevitch, chargé des Affaires de Serbie, qui lui a fait les déclarations qui suivent:

"Après avoir nié l'émigration des musulmans de Serbie dont les notabilités, au contraire, ont à plusieurs reprises remercié les autorités Serbes de leur sollicitude envers les Musulmans et leur ont même adressé des remerciements par écrit se louant de la sollicitude qu'ils trouvent toujours chez les autorités civiles ainsi que militaires et déclarant qu'ils jouissent de la plus grande liberté, sous tous les rapports, M. Milan Georgevitch a pris à partie ces porteurs de fausses nouvelles qui jettent le désarroi dans les villes et villages. Après avoir secoué les mauvaises nouvelles, nul ne retourne dans les journaux du lendemain les démentis que les artisans du désordre se gardent bien d'afficher, là même où l'on trouvait des colonnes entières de calomnies.

En Europe, ajouta aussitôt M. Milan Georgevitch, on est rassuré de ces mensonges et on ne prête plus foi à des nouvelles provenant toujours de mêmes sources.

"Ce qui m'étonne le plus, continua le chargé d'affaires de Serbie, c'est que les journalistes mal renseignés ou mal disposés ne cessent de répandre toujours les mêmes calomnies.

Ne comprennent-ils donc pas qu'ils ruinent le prestige de la presse de leur pays puisque ces mensonges ne servent à rien. Je vous cite un exemple: Il y a deux semaines, un journal a publié une nouvelle provenant de Sofia et disant que 15,000 réfugiés musulmans étaient arrivés de Novi-Bazar. J'ai télégraphié immédiatement à Sofia et j'ai eu la déclaration officielle que depuis deux semaines pas un émigré n'était arrivé dans la capitale bulgare.

Le mensonge était donc patent, aucune preuve n'appuyait cette information. Je voulais en avoir le cœur net, je poursuivis mon enquête et je finis par savoir qu'à Sofia, un agent d'une Compagnie de transport dans le but d'obtenir pour ses clients un rabais sur le prix des billets avait déclaré que très probablement ces jours-ci, 15,000 émigrés musulmans arriveraient à Sofia de Novi-Bazar. Le même journal avait publié une autre dépêche annonçant que 59,000 Musulmans avaient quitté la Serbie. Cela était absurde. Comment admettre que 59,000 hommes quittassent le territoire serbe, sans que les autorités en eussent connaissance? Personne en Serbie, on le sait, ne peut émigrer sans une autorisation des autorités. Je regrette profondément que plusieurs journaux d'ici aient publié avec tant d'impudence des nouvelles aussi mensongères, si préjudiciables à la Serbie. Cette manière d'agir des journaux n'est pas conforme à la politique du Gouvernement Impérial avec lequel mon Gouvernement cultive les meilleures

relations. Le devoir de la Presse serait au contraire d'aider le Gouvernement Impérial dans sa politique pour que nos relations deviennent aussi cordiales qu'elles l'ont été avant la guerre, ce qu'on désire en haut lieu dans les deux pays.

C'est aussi le souhait de l'Europe acheva M. Milan Georgevitch en serrant la main.

## Nouvelles de la Louisiane

Gallion, 19 mai. — Le coffret de la poste dans le magasin de Henry Masons a été cambriolé par des voleurs qui se sont servis de la dynamite, et ont emporté une somme d'argent et des timbres-poste.

Church Point, 19 mai. — Alex Chancelain, Jr., est en prison pour avoir blessé assez grièvement Raymond Guillory, avec un couteau. M. Guillory a le nez presque tranché.

Shreveport, 19 mai. — H. L. Turner, sous l'inculpation de vente de boissons illicites, a été condamné à six mois de prison et à une amende de 600 dollars.

Palmetto, 19 mai. — Les "globe-trotters" J. B. Ranson, C. C. Beck, R. G. Raynes et C. W. Beck, sont arrivés ici à cheval, de la ville d'Olympia, Wash. Ils ont parcouru 20,000 milles dans un certain laps de temps.

Lafayette, 19 mai. — La "Southwestern Produce Association" au capital de 5,000 dollars, a été formée ici, dans le but d'écouler les produits de fermes. D. M. Foster Jnr, l'assistant maître de poste, a été nommé gérant de la nouvelle corporation.

Forloche, 19 mai. — Un incendie ce matin a détruit deux magasins et deux résidences. Pertes, 2,000 dollars.

Monroe, 19 mai. — Par ordre de la cour correctionnelle, le marché public de Monroe a été fermé, et devra se mettre en règle avec les règlements sanitaires.

Bastrop, 19 mai. — Le shérif Carpenter est en route pour New-York, d'où il ramènera ici le nommé A. C. Karlake, voleur évadé qui avait cambriolé la banque de Bastrop.

Hammond, 19 mai. — Devant une assemblée de citoyens, le colonel Redfern et M. H. L. Zander, de la Nouvelle-Orléans, ont expliqué le plan du boulevard Pontchartrain, la route publique proposée, de la Nouvelle-Orléans à Pontchartrain et Hammond et de là dans la direction du nord.

Opelousas, 19 mai. — Sa demande de nouvelle audition de cause ayant été refusée, W. C. Walters a été condamné aujourd'hui à perpétuité pour le rapt de "Bobby" Dunbar.

## Ingenieur Blessé

Edward M. Peppers, un ingénieur employé à la "International Steam, Electrical and Compressed Air Company," a été frappé par une soupage à gorge, au Canal Lac Borgne. Il a été jeté à une distance de trente pieds, par la force du coup, et a été transporté à l'Hôpital de la Charité, sans connaissance. Il a reçu une blessure sérieuse à l'estomac.

## Le Corps de Bollinger n'est pas recouvert

Tous des efforts faits jusqu'à ce jour, pour retrouver le corps de Louis Bollinger, qui s'est noyé dans le fleuve, sont demeurés infructueux. Bollinger était âgé de 31 ans, et laisse une épouse et trois enfants.

## Mort du Juge Victor Cieutat

Hommage à sa mémoire.

Nous nous faisons un devoir de publier le communiqué suivant qu'un ami du juge Cieutat nous a fait parvenir:

VICTOR CIEUTAT. Le juge Victor Cieutat est mort. La colonie française de la paroisse St-Bernard et de ses amis les plus sincères et dévoués.

Agé de 52 ans, une maladie implacable l'a mené au tombeau. Tous ceux qui ont connu le juge Cieutat, et ils sont légion, se rappelleront longtemps les trois traits caractéristiques de son existence: son affabilité, sa modestie et sa droiture.

Ses connaissances n'avaient pas de bornes; son intelligence résolvait, les sujets les plus ardues avec autorité. Discuter amicalement était son plus heureux passe temps.

Avec quelle bienveillance il présidait sa cour; quel soin il apportait dans ses décisions; quel idéal de justice!!! Toujours un encouragement à donner à ceux qui avaient fauté; toujours un effort pour relever le moral des faibles; c'était le juge humain par excellence, dont l'intégrité me rappelle "le bon juge Magnaud."

La mort jalouse l'a ravi pour toujours, à l'affection d'une famille nombreuse et respectueusement comme — une veuve, dix enfants et quatre sœurs pleurent sincèrement sa disparition. A eux tous, j'envoie mes respectueuses condoléances. Je crois être l'interprète de tous ceux qui ont connu le juge Cieutat en rendant un public hommage à sa mémoire.

La phrase de Kent est toujours vraie: "Le monde se compose bien plus de morts que de vivants."

Victor Cieutat a été un prédefunt: celui d'avoir été juge, et d'avoir été bon.

UN BEARNAIS.

Le juge Cieutat de la Première Cour paroissiale de St-Bernard est mort mardi, à l'âge de 52 ans, à sa résidence, 228 avenue Mehle.

Il était le fils de J. M. Cieutat et de Jeanne Cazeaux, tous deux décédés. Après avoir reçu une excellente éducation dans les écoles de sa paroisse natale, il entreprit de longs et fréquents voyages en Europe et dans les Amériques Latines. A son retour en Louisiane M. Cieutat ouvrit une hucherie en gros dans la partie supérieure de la Paroisse St-Bernard.

Il a occupé plusieurs emplois publics sous différentes administrations de l'état. Membre du bureau des écoles de sa paroisse, de la Société St-Maurice, et de nombreuses sociétés de bienfaisance, M. Cieutat jouissait de la considération de tous. Il occupait la place de juge de paix depuis 1903.

M. Cieutat laisse une veuve née Josephine Spitzfaden, et dix enfants, Mme Gaston Dauterive, Mme Julian de Cazenave, Mlles Marie et Juanita, et MM. René, John, Ernest, Noël, Léon et Victor; quatre sœurs, Mmes Germaine Guilhemtoy, Louis A. De Blanc, F. E. Stubb et Raymond Lannes.

Le convoi funèbre partira cet après-midi de la résidence du défunt à 3:30 p. m. Il y aura un service mortuaire à l'église St-Maurice, dont le révérend Père Solignac est le curé. L'enterrement se fera au cimetière St-Louis, de l'avenue de l'Esplanade.

## Un Cuirassé de Cent Vingt Millions

Cent-vingt millions, jetés à l'eau, voilà ce qui est digne des Etats-Unis, qui ne veulent pas être dépassés par la vieille Europe.

Amérique borne à une centaine de millions. Berlin croit à un bilan plus colossal, et c'est pourquoi la presse allemande engage le Gouvernement à faire des démarches en vue d'une limitation du tonnage des cuirassés que de l'autre côté de la Sprée, on trouve furieusement exagéré.

Le peuple allemand craint de se trouver bientôt en face de dépenses fantastiques et de grever par trop son budget naval déjà si lourd.

Quand on songe à la facilité avec laquelle un torpilleur peut détruire des énormes masses, on se demande en effet, s'il n'y a pas là beaucoup d'argent jeté à l'eau.

## Nouvelles de Saint-Bernard

Le jury de police a accepté l'adjudication de la "Jefferson Construction Company" pour la construction d'un palais de justice qui coûtera 64,000 dollars, et sus des frais d'achat de terrain, de transfert de la goéle de paroisse, et du traitement de l'architecte.

Les docteurs Estopinal et Dimity sont en tournée d'inspection dans les écoles publiques de St-Bernard, afin d'examiner les élèves et de constater leur état de santé.

La vente d'articles de ménage par le commissariat de l'artillerie des Etats-Unis aux Casernes a eu lieu mardi, et a attiré beaucoup d'acheteurs.

M. René Langwood a été mordu par un serpent pendant qu'il chassait dans les bois au fond du pomier ward. Son état est critique, et nécessite une opération chirurgicale.

Le docteur R. L. Estopinal est parti pour Washington City, en visite chez ses parents, le général et Mme Albert Estopinal.

Marshall Brooks, de couleur, inculpé de vols de chevaux dans la paroisse Jefferson, a été arrêté à St-Bernard par le député shérif Hahn.

## La Situation au Mexique

Le général Huerta est prêt à démissionner.

Huerta chancelant sur son trône de dictateur, entouré d'ennemis cachés, menacé d'une attaque de la part des rebelles qui sont à une portée de fusil de la capitale, et craignant une émeute sanglante, prépare une fin dramatique, et se propose une fois tout espoir de salut perdu, de périr au milieu des ruines fumantes de la ville de Mexico.

L'archevêque Moray del Rio et le docteur Aureliano Urriatua ont quitté précipitamment la capitale, pour échapper à la mort dont Huerta les menaçait — l'archevêque parcequ'il avait osé conseiller au dictateur d'abdiquer dans l'intérêt de la paix, et le docteur Urriatua, ancien ministre de l'intérieur, pour fuir la populace ameutée contre lui, et aussi pour éviter d'être assassiné par l'ombrageux Huerta.

Les généraux constitutionnels ont signifié qu'ils ne permettraient pas aux Cientificos — le groupe de Huerta — d'être un président en remplacement de Huerta. Les médiateurs sud-américains, de concert avec les représentants du président Wilson et ceux du président Huerta ouvriront les débats à Niagara Falls aujourd'hui.

## Arrestation

Un nommé Patrick McGuire, âgé de 16 ans, domicilié 818 rue Camp, a été arrêté hier, soupçonné d'être un de ceux qui ont participé dans le vol du magasin "J. H. Munge Company".